n° 211
6 octobre 2017

Pages 5355 à 5358

UNIVERSITÉ DE LA ROCHELLE

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

Le recueil des actes administratifs est consultable aux services centraux de l'université (Technoforum, 23 avenue Albert Einstein, BP 33060, 17031 LA ROCHELLE), ainsi que sur le site internet de l'université (www.univ-larochelle.fr/-Recueil-des-actes-administratifs-.html).
Les délibérations et arrêtés publiés peuvent être consultés dans leur intégralité aux services centraux (Technoforum – secrétariat général – porte 212).

TABLE DES MATIÈRES

ARRÊTÉS..... 5357

Arrêté n° 2017-448 du 28 septembre 2017 relatif à l'annulation du scrutin du 10 octobre 2017 organisé pour le renouvellement partiel des représentants des personnels à la commission de la formation et de la vie universitaire et à la commission de la recherche du conseil académique de l'Université de La Rochelle..... 5357

ARRÊTÉS

Arrêté n° 2017-448 du 28 septembre 2017
relatif à l'annulation du scrutin du 10 octobre 2017 organisé pour le renouvellement partiel des représentants des personnels à la commission de la formation et de la vie universitaire et à la commission de la recherche du conseil académique de l'Université de La Rochelle

LE PRÉSIDENT DE L'UNIVERSITÉ

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L. 719-1 et D. 719-1 et suivants,
Vu les statuts de l'université,
Vu l'arrêté n° 2017-364 du 28 août 2017 portant organisation des élections pour le renouvellement partiel des représentants des personnels à la commission de la formation et de la vie universitaire et à la commission de la recherche du conseil académique de l'Université de La Rochelle,

ARRÊTE

Article 1

Le scrutin relatif aux élections pour le renouvellement partiel des représentants des personnels à la commission de la formation et de la vie universitaire et à la commission de la recherche du conseil académique de l'Université de La Rochelle, programmé le mardi 10 octobre 2017 est annulé compte tenu de l'absence de candidature.

Article 3

La directrice générale des services est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de l'université.

Fait à La Rochelle, le 28 septembre 2017.

Le président
Jean-Marc OGIER